

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/04/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230404-129360-DE-1-1

**Séance du mardi 4 avril 2023
D-2023/114**

Date de mise en ligne : 07/04/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 4 avril 2023, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 21h10 à 21h20, présidence de Madame Claudine BICHET
Suspensions de séance de 14h55 à 15h00 et de 19h50 à 20h05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard- G BLANC, et Madame Fannie LE BOULANGER sont partis de 16h05 à 17h55, Madame Brigitte BLOCH absente à partir de 17h50, Monsieur Fabien ROBERT absent à partir de 18h09, et Monsieur Radouane-Cyrille JABER absent à partir de 18h15

Excusés :

Madame Sylvie JUSTOME, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Subventions de fonctionnement Prévention - Programmation 2023. Autorisation - décision

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa nouvelle Stratégie Locale de la Prévention de la Délinquance, la ville de Bordeaux soutient un ensemble d'associations dans leur fonctionnement.

Chaque association financée dans cette délibération porte une action structurante qui concourt à l'un des axes de la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Bordeaux : Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes, Réduire les risques et les nuisances liés aux drogues ; Préserver la tranquillité publique ; Aller vers les personnes les plus vulnérables ou les plus précaires pour mieux les protéger ; Prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale.

Parmi les missions soutenues plusieurs participent au projet Bordeaux La Nuit sur son volet prévention en assurant une présence positive et une médiation nocturne dans les quartiers festifs et les transports publics les desservant.

La médiation s'est imposée à Bordeaux depuis des années comme un outil efficient de lien social, de prévention des tensions et de gestion des conflits. Grâce aux équipes du GIP Médiation chaque quartier prioritaire de la politique de la ville ainsi que le Centre-ville bénéficie d'un binôme de médiateurs qui va au-devant des habitants, les accompagne dans leurs problématiques d'accès aux droits et favorisent le bien vivre ensemble. Cette présence constitue une veille sociale et de tranquillité publique précieuse pour une bonne coordination des interventions. Cette équipe est confortée depuis deux ans par 3 médiatrices à l'école, basées dans les 3 collèges suivants ; Blanqui, Edouard Vaillant et Grand Parc. La ville a fait appel cette année au GIP médiation également afin d'assurer une mission d'accueil et d'orientation d'accès aux droits postée au sein de la Maison de la Justice et du Droit.

Enfin le GIP Médiation assure une médiation sur les squats et bidonvilles qui sont présents sur plusieurs quartiers bordelais en mutation en lien avec la mission squat de la Métropole.

Le détail de chaque subvention est listé dans le tableau récapitulatif en annexe.

L'ensemble des subventions présentées dans cette délibération représente un total de 611 105 €.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2023, fonction 420 compte 65748 - 657358.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités les sommes d'un montant total de **611 105 €** réparties comme indiqué dans le tableau,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, compte 65748 - 657358
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mesdames Isabelle FAURE, Harmonie LECERF MEUNIER, Pascale BOUSQUET-PITT, Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Géraldine AMOUROUX, Alexandra SIARRI, et Messieurs Amine SMIHI, Cyrille JABER, Bernard L BLANC, Olivier CAZAUX, Olivier ESCOTS, Vincent MAURIN, Francis FEYTOUT, Aziz SKALLI.

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 avril 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC

Thématique	Porteur	Montant	Acompte	Solde
Médiation	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC BORDEAUX METROPOLE MEDIATION	500 105 €	308 250 €	191 855 €
Total Médiation		500 105 €	308 250 €	191 855 €
Prévention	Association de Développement des Musiques Alternatives en Aquitaine ADMAA	9 500 €	7 125 €	2 375 €
Prévention	ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO AIDE AUX VICTIMES	11 000 €	7 500 €	3 500 €
Prévention	Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie ANPAA - France Addictions	15 000 €	10 500 €	4 500 €
Prévention	CEID Hangover Café	30 000 €	21 000 €	9 000 €
Prévention	CEID Jeunes en errance	17 000 €	12 750 €	4 250 €
Prévention	INFODROITS	6 500 €	4 875 €	1 625 €
Prévention	LA CASE service d'aide aux personne prostituées - POPPY	17 000 €	12 750 €	4 250 €
Prévention	CAPRI	5 000 €	3 750 €	1 250 €
Total Prévention		111 000 €	80 250 €	30 750 €

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2021	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
Association de Développement des Musiques Alternatives en Aquitaine ADMAA	11 020,30 €
ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO AIDE AUX VICTIMES	10 306,00 €
CEID	2 238,35 €